

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRES LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table with columns for months (JANV. to DEC.) and rows for various courts (COUR DU BANC DE LA REINE, COUR SUPERIEURE, etc.) and districts (District de Québec, District de Montréal, etc.).

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

MARCHÉ BONSECOURS.

Samedi, 23 Février 1850.

Table listing market prices for various goods such as flour (Bled par minot), oil (Huile), and other commodities.

Extrait du Tarif des impôts payables sur les importations d'après l'Acte 12, Vict. 1.

ARTICLES payant 30 pour cent: Epices, fleur de muscade, gingembre, muscade, macaroni, poivre, vermicelle, vinaigre et fruits de toutes sortes—payant 25 pour cent—Cordons, 3s pr gal et 25 pr c. Eau de vie 2s pr gal et 25 pr c. Genièvre, 2s pr gal, liqueurs, 3s pr gal et 35 pr c. vin, 1s 6d par gal et 25 pr c. vin en bouteille, 4s par gal et 25 pr c.—payant 20 pour cent: Animaux de toutes sortes, bœuf, fromage—Fleur, houblon, jambon, lard, son, et toutes espèces de grain [excepté le blé, libre]—payant 12 1/2 pour cent: Ardoises, acajou, anchois, arrowroot, bière, soulers, balais, broches, bardeaux, bijouterie, chaises, chandelles, chocolat, cidre, coco, café vert 4s 8d par quintal et 12 1/2 pr c. du rôti, du coton, manin, coutellerie, cuir, cartes à jouer, colle forte, crin, etc., cha peaux, caoutchouc, cire, drogues, esp. thérabentine, éponges, encre, étoffe en laine, fleur de maïs, fleur artificielle, fourrure, foie, ferronnerie, ferblanc, graines de toutes sortes, harnais, homards, huîtres, huile, toutes sortes, ivoire, instruments de musique, lampes, livres blancs, lard premier choix, liège, marinades, mastic, miel, mécanisme, marbre poli, mélasse 3s par quintal et 2 1/2 pr c. moutarde, meuble de ménage, ongles, plomb, poterie, plumes, poisson, peintures, papier, parfumerie, pianos, pipes, patates, quincailleries, riz, savon, sucre raffiné ou candi 14s pr qt et 12 1/2 pr c. sucre 9s do sirops, seaux, sel 1s par minot et 12 1/2 pr c. sauces, soies, sangles, toiles, tabac en poudre 1d par lb et 12 1/2 pr c. tabac non manufacturé 1d par do the 1d par do. verjus, végétaux, volailles, vires, whisky à preuve 3d par gal et do. zine, ayant 2 1/2 pour cent: aneres, acier et castille, articles pour tentures, billots à scier, câbles, charbon et coke, fer en bar, fer en feuille, grasse, goudron, huile d'olive, etc.

BONS PROVINCIAUX.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL. Toronto, 22 février, 1850.

MONTANT DES BONS PROVINCIAUX payables à 12 Mois de date, avec intérêt à six pour cent. Précédemment émis. £630,820 0 0 Emis pendant la semaine finissant ce jour. 3,090 0 0 Total émis. £633,910 0 0

TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translocation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées au Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, doivent être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

ATTENTION !!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'invitation, Lettres funéraires, Et JOBS de toutes espèces; S'adresser à JOSEPH RIVET, Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché. Montréal, 21 septembre 1849.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi-heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège. Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par trimestre. Bytown, 3 septembre 1849.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président. THOMAS M. SIMONS, Sec. Secrétaire. BUREAU LOCAL, MONTRÉAL. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, Sec. Vice-Président. WILLIAM WORKMAN, Sec. WILLIAM LYMAN, Sec. G. E. CARTER, Sec. M. P. P. HEW RAMSAY, Sec. Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Sec.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux quatre-vingts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 17, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tout autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE LE CANTIQUE DE SAINT JOSEPH. POUR LE MOIS DE MARS. Montréal, le 1 mars 1850.

BUSTE DE MGR. DE MONTRÉAL.

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Ballet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc. P. E. PICAUT.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Montréal.

ECOLE DES SOURDS-MUETS.

DEPUIS que la Législature cessa, il y a 13 ans, d'encourager l'école des Sourds-Muets, si habilement tenue par M. R. McDonald, tous les vrais amis de l'humanité déplorent le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction. Mais lorsque les derniers recensements sont venus annoncer au public que onze cents Sourds-Muets en Canada étaient laissés dans l'oubli on regretta à bon droit cette apathie qui contrastait si étrangement avec le vif intérêt que portent aux Sourds-Muets tous les gouvernements de l'Europe et celui des États-Unis. Vouant améliorer le sort de tant d'infortunés, Mgr. de Montréal n'écouant que son ardente charité, sans secours pécuniaires, mais avec l'espoir d'obtenir plus tard l'aide de la législature, eut la généreuse pensée d'ouvrir une école de Sourds-Muets dont la direction a été confiée à M. Lagree, assisté d'un Instituteur Sourd-Muet, M. Reeves. Ceux dont les parents sont pauvres et qui seront munis de bonnes recommandations seront instruits et pensionnés pour la modique somme de 3 piastres par mois. Ceux qui seront en état de payer devront donner un écu par mois pour l'instruction, et 5 piastres pour la pension. L'école est située au Pied du Courant, Rue Dufresne. Montréal, 1 Février 1850.

NOTICE SUR L'EXHUMATION

ET LE 75ME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA CHARITÉ, DITES SEURS GRISSES, DE L'HOSPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL. A vendre à ce Bureau Montréal, 28 Décembre, 1849.

ANNUEL DES Sociétés de Tempérance

DE LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINQUY, P. TRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-B. ROLLAND. Montréal, 28 Décembre, 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Seigneur pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR 1850.

A vendre chez L. R. FARRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov 1849.

EAU PLANTAGÈNE.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos. BÉRIAULT, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE, Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

TABLISSEMENT DE RELIEURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Montréal.

LES SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer

Les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Église, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme oliberrum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Jn. Roy. Montréal 27 septembre 1849.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

L. P. BOIVIN.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. L'VERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

Les Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux, in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc., etc.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE. P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguiet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES (frs de poste à part). Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux MELANGES doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc doivent être adressés, franc de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montreal, MM. FABRE, & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL, GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, P. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, P. V. Directeur. Rivière du Loup, M. H. ARIBEAU. St. Athanasie, M. H. AUBERTIN. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, P. TRE.